

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Marie Moret](#)[Collection Moret\\_Registre de copies de lettres envoyées\\_FAM](#)[1999-09-57](#)[Item](#)[Marie Moret à madame veuve Laporte, 25 mai 1896](#)

## Marie Moret à madame veuve Laporte, 25 mai 1896

**Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)**

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

### Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famelistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

### Présentation

Auteur·e[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction[25 mai 1896](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Famelistère

Destinataire[Roger et Laporte](#)

Lieu de destination7, ruelle des Saintes-Maries, Nîmes (Gard)

### Description

RésuméMarie Moret et Jules Pascaly retournent à l'imprimeur les épreuves corrigées du *Devoir*.

### Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#)

Personnes citées[Pascaly, Charles-Jules \(1849-1914\)](#)

### Informations sur le document source

CoteInv. n° 1999-09-57

Collation1 p. (128v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationFamelistère de Guise

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/03/2023

Dernière modification le 18/09/2023



Guise Familistère  
21 mai 1896

Madame M<sup>lle</sup> Laporte.

J'ai l'honneur de vous  
confirmer ma lettre du 25.

M. Dascalu me dit vous  
avoir retourné l'épreuve  
de son article "Lutte  
contre l'alcoolisme"  
avec ses corrections et  
les miennes. Très bien.

Par ce même courrier,  
je vous adresse les épreuves  
des pages 332 à 334 et de  
la couverture.

821  
Entre autres corrections,  
je vous signale trois  
membres de phrases  
sautés... Veuillez je  
vous prie aux corrections.

Je vous retourne ci-  
joint la page du roman  
en cours de composition.

Veuillez agréer,  
Madame, l'assurance  
de mes sentiments  
distingués

Marie Godin